



INSTITUT  
INTERNATIONAL  
D'ÉTUDES SOCIALES

Document de travail

Byung-jin Ha  
Caroline McInerney  
Steven Tobin  
Raymond Torres

## L'emploi des jeunes en période de crise

DP/201/2010

**Byung-jin Ha**  
**Caroline McInerney**  
**Steven Tobin**  
**Raymond Torres**

**L'emploi des jeunes en période  
de crise**

---

L'*Institut international d'études sociales (IIES)* a été fondé en 1960, en tant qu'organe autonome de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Son mandat est de promouvoir les débats publics ainsi que la recherche en matière de politique dans des domaines d'actualité et d'intérêt pour l'OIT et sa composante tripartite : les gouvernements, les employeurs et les travailleurs.

Les *Documents de travail* présentent les résultats préliminaires des recherches entreprises par l'Institut. Ils sont distribués d'une manière restrictive pour susciter réactions et commentaires avant leur publication finale.

---

**Byung-jin Ha**  
**Caroline McInerney**  
**Steven Tobin**  
**Raymond Torres**

**L'emploi des jeunes en période  
de crise**

Institut international d'études sociales  
Genève

---

Copyright © Organisation internationale du Travail (Institut international d'études sociales) 2010.

De courts passages pourront être reproduits sans autorisation à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Service d'édition, Institut international d'études sociales, case postale 6, CH-1211 Genève 22 (Suisse).

---

ISBN Print: 978-92-9014-944-6

Web/pdf: 978-92-9014-945-3

*Première édition 2010*

---

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que l'Institut international d'études sociales souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

Les demandes pour cette publication doivent être adressées à : Publications de l'Institut international d'études sociales, case postale 6, CH-1211 Genève 22 (Suisse).

---



## Table des matières

Préface .....	v
Introduction .....	1
Partie A. Quel a été le sort des jeunes depuis le début de la crise ? .....	2
Partie B. Comment améliorer les perspectives d'emploi pour les jeunes ?.....	13
Partie C. Quels sont les dilemmes essentiels pour les décideurs des pouvoirs publics et les partenaires sociaux ?.....	24
Bibliographie .....	25

## Préface

La crise mondiale qui a éclaté à l'automne de 2008 a frappé les jeunes des deux sexes plus que les autres catégories de la population. Ces tendances ont aggravé les défis précédents. Il est à craindre que la situation des jeunes ne devienne intenable et constitue une menace pour la cohésion sociale.

Ce document montre que le chômage des jeunes n'est pas une fatalité. Certaines pays ont mieux réussi à réduire les effets de la crise sur l'emploi des jeunes, en raison à la fois de situation de départ plus favorable mais aussi en raison de l'adoption de politiques efficaces.

Dans un nombre croissant de pays, la tendance à rééquilibrer les déficits budgétaires réduit le champ d'application des politiques adoptées. Réduire les dépenses réduirait les déficits à court terme, mais au risque de maintenir les mauvaises performances de l'emploi des jeunes à long terme. Ce document arrive à point nommé pour rappeler l'importance de politiques fiscales conçues avec prudence.

Ce document de travail a été préparée par Byung-jin Ha, Caroline McInerney, Steven Tobin et Raymond Torres sous la supervision du Directeur de l'Institut.

Raymond Torres  
Directeur  
Institut international d'études sociales



## Introduction

La crise mondiale qui a éclaté à l'automne de 2008 a frappé les jeunes des deux sexes plus que les autres catégories de la population. En effet, le chômage des jeunes a fortement augmenté dans la foulée de la crise et, dans les pays qui connaissent aujourd'hui une reprise économique, la création d'emplois est trop faible pour empêcher que le chômage augmente encore chez les travailleurs relativement inexpérimentés, comme les jeunes diplômés.

Ces tendances ont aggravé les défis précédents. Avant la crise, l'emploi des jeunes était sensiblement plus élevé que celui des adultes et un grand nombre de jeunes porteurs de diplômes supérieurs qui avaient un emploi, surtout parmi les jeunes filles, exerçaient un travail relativement non qualifié ou informel, ce qui constitue un gaspillage important de ressources humaines et une source de déception chez les jeunes et leurs familles. Les perspectives d'emploi restant limitées, beaucoup de jeunes pourraient estimer qu'il y a peu à gagner à poursuivre l'enseignement ou la formation, ce qui aurait des conséquences socioéconomiques négatives. En outre, le manque de possibilités de travail décent dans les pays en développement avait incité bon nombre de jeunes qualifiés à émigrer.

Compte tenu de la gravité de la situation, on craint que, si des mesures urgentes ne sont pas prises, la situation des jeunes ne devienne intenable et constitue une menace pour la cohésion sociale. De plus, les jeunes représentent une ressource précieuse pour l'économie, les entreprises et la société. Favoriser des emplois meilleurs et plus nombreux pour les jeunes est dès lors une des dimensions essentielles du Pacte mondial pour l'emploi, et cet objectif a également été mis en exergue dans de récents communiqués des ministres du Travail et de l'Emploi du G-20.<sup>1</sup>

Le présent document a pour but d'éclairer les défis du marché du travail auxquels les jeunes sont confrontés dans le contexte de la crise mondiale (partie A), d'analyser les mesures et les programmes spéciaux qui ont été élaborés par les pays depuis le début de la crise pour soutenir l'emploi des jeunes (partie B) et d'examiner quels sont les problèmes et les dilemmes de la politique, s'agissant d'améliorer durablement la situation des jeunes sur le marché du travail (partie C). D'une manière générale, aux fins du présent document, on entend par jeunes les personnes âgées de 15 à 24 ans (sauf indication contraire), comme c'est le cas dans les enquêtes sur la population active.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Voir [www.dol.gov/ilab/media/events/G20\\_ministersmeeting/results.htm](http://www.dol.gov/ilab/media/events/G20_ministersmeeting/results.htm).

<sup>2</sup> Les pays retenus sont ceux qui sont représentatifs des pays pour lesquels on dispose d'informations pertinentes et à jour sur l'emploi des jeunes depuis le début de la crise.

## **Partie A. Quel a été le sort des jeunes depuis le début de la crise ?**

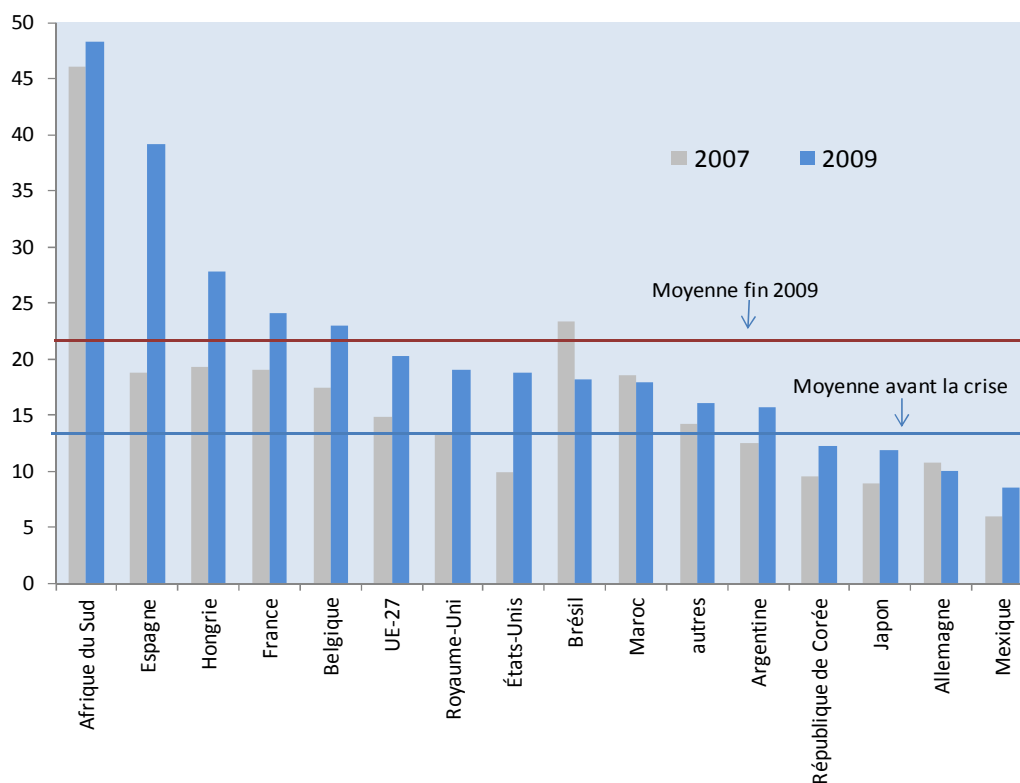
***Depuis le début de la crise, le taux moyen de chômage des jeunes a augmenté de 7 points de pourcentage, soit la plus forte augmentation en deux ans jamais enregistrée...***

L'économie mondiale a connu une reprise et l'on s'attend à ce que son taux de croissance soit légèrement supérieur à 4 % en 2010 (FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2010). Pourtant, le rétablissement de l'emploi, lorsqu'il existe, est très fragile dans beaucoup de pays et n'intervient qu'avec un décalage important par rapport au redressement économique.

Les jeunes souffrent plus que les autres catégories de cette situation, parce qu'ils entrent sur le marché du travail à un moment où la création d'emplois est limitée. Les jeunes qui ont du travail exercent souvent des emplois précaires et risquent dès lors plus que leurs homologues adultes de perdre leur emploi.

Cette dynamique, combinée avec la gravité de la crise, a entraîné une dégradation marquée de la position des jeunes sur le marché du travail. Dans les pays pour lesquels on dispose de données, le taux de chômage des jeunes dépasse en moyenne 21% (fig. 1), soit la plus forte augmentation en deux ans depuis l'existence des statistiques.

Figure 1. Taux de chômage des jeunes

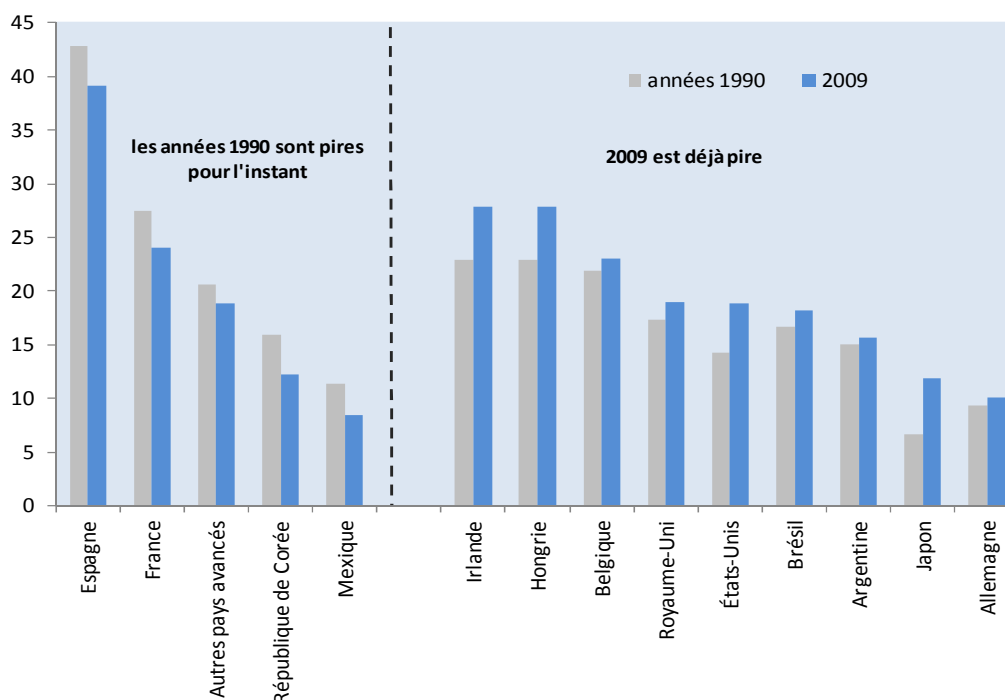


Note : « autres » désigne le taux de chômage moyen des jeunes en Australie, au Canada et en Indonésie. Les données pour 2007 concernent le quatrième trimestre, sauf pour l'Australie, le Brésil, le Canada, les États-Unis et le Japon (mars 2007), l'Indonésie (premier semestre de 2008) et l'Afrique du Sud (premier trimestre de 2008). Pour 2009, les données concernent le quatrième trimestre, sauf pour l'Australie, le Brésil, le Canada, les États-Unis et le Japon (mars 2010), l'Indonésie (premier semestre de 2009) et la République de Corée (premier trimestre de 2010). Les données pour l'Argentine concernent le total des 31 grandes zones urbaines et, pour le Brésil, les six plus grandes zones métropolitaines. Les données pour l'Argentine et le Mexique concernent la tranche d'âge de 16 à 24 ans et, pour les États-Unis, celle de 16 à 24 ans.

Source : estimations de l'IIES basées sur les statistiques nationales, les enquêtes communautaires sur les forces de travail (EFT) et l'Observatoire du BIT sur la crise mondiale de l'emploi.

Autrement dit, dans plus de la moitié des pays pour lesquels on dispose d'informations, les taux de chômage des jeunes ont déjà dépassé le sommet que l'on a connu pendant la récession des années 1990 (fig. 2). Même dans le cas des pays où les taux restent pour l'instant inférieurs à ceux des années 1990, il importe de se rappeler que, pendant cette récession, moins sévère que l'actuelle, la moyenne des taux de chômage des jeunes a augmenté pendant près de cinq ans. Dans la mesure où le passé constitue une indication, la tendance à la hausse du chômage des jeunes risque donc de se poursuivre à court terme.

**Figure 2. Le taux de chômage des jeunes en 2009 et la récession du début des années 1990**



Note : les données pour « autres pays avancés » concernent le taux de chômage moyen des jeunes de certains pays (Australie, Canada, Danemark, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suède). Les chiffres pour les années 1990 concernent le taux de chômage le plus élevé que les jeunes ont connu au cours de cette décennie. Pour 2009, les données concernent le quatrième trimestre, sauf pour l'Australie, le Brésil, le Canada, les États-Unis et le Japon (mars 2010) et pour la République de Corée (premier trimestre de 2010). Les données pour l'Argentine concernent le total des 31 grandes zones urbaines et, pour le Brésil, les six principales zones métropolitaines. Les données pour l'Argentine et le Mexique concernent la tranche d'âge de 14 à 29 ans et, pour les États-Unis, celle de 16 à 24 ans.

Source : estimations de l'IIES basées sur les statistiques nationales, les enquêtes de l'OCDE sur la population active et les enquêtes communautaires sur les forces de travail (EFT).

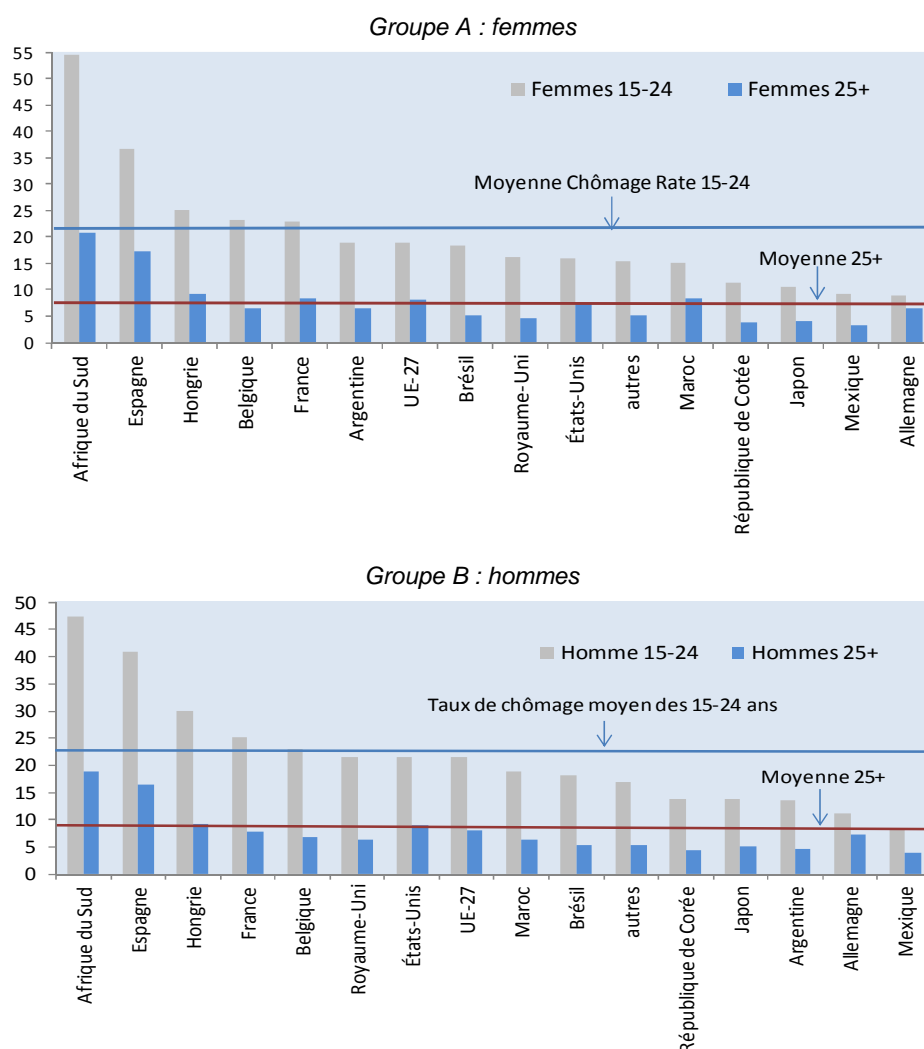
### **... le taux de chômage des jeunes est donc aujourd'hui trois fois plus élevé que celui des adultes...**

Dans la quasi-totalité des pays, l'augmentation du chômage des jeunes a été plus rapide que chez les adultes. Au total, les jeunes représentent plus de 22 % de l'augmentation du nombre de chômeurs depuis le début de 2007. Il s'ensuit que le chômage des jeunes atteint aujourd'hui presque le triple du niveau moyen chez les adultes âgés de 25 ans et plus (fig. 3).

Un petit nombre de pays a pu maintenir les taux de chômage des jeunes femmes à moins de 10 %, notamment l'Allemagne, le Japon et le Mexique mais, même dans ces pays, les taux de chômage des jeunes femmes sont en moyenne près de 2,5 fois plus élevés que chez leurs homologues adultes. En revanche, les taux de chômage des

hommes jeunes sont inférieurs à 10 % dans un seul pays (le Mexique) parmi le groupe de pays présentés.<sup>3</sup>

**Figure 3. Les taux de chômage chez les jeunes (15-24 ans) et les adultes (25 ans et plus) (4e trimestre 2009)**



Note : « Autres » concerne le taux moyen de chômage en Australie, au Canada et en Indonésie. Les données concernent le quatrième trimestre de 2009, sauf pour l'Australie, le Brésil, le Canada, les États-Unis et le Japon (mars 2010), l'Indonésie (premier semestre de 2009) et la République de Corée (premier trimestre de 2010). Les données pour l'Argentine concernent le total des 31 grandes zones urbaines et, pour le Brésil, les six plus grandes zones métropolitaines. Les données pour l'Argentine et le Mexique concernent la tranche d'âge de 14 à 29 ans et, pour les États-Unis, la tranche d'âge de 16 à 24 ans. Les données relatives aux adultes pour l'Argentine et le Mexique concernent les tranches d'âge de 30 et 64 ans et de 30 ans et plus, respectivement. Pour le Brésil, les taux de chômage par âge et par sexe n'étaient pas disponibles ; par conséquent, les groupes A et B concernent l'écart entre les taux pour les jeunes et les adultes hommes et femmes confondus, et ne doivent donc pas être comparés directement avec d'autres pays.

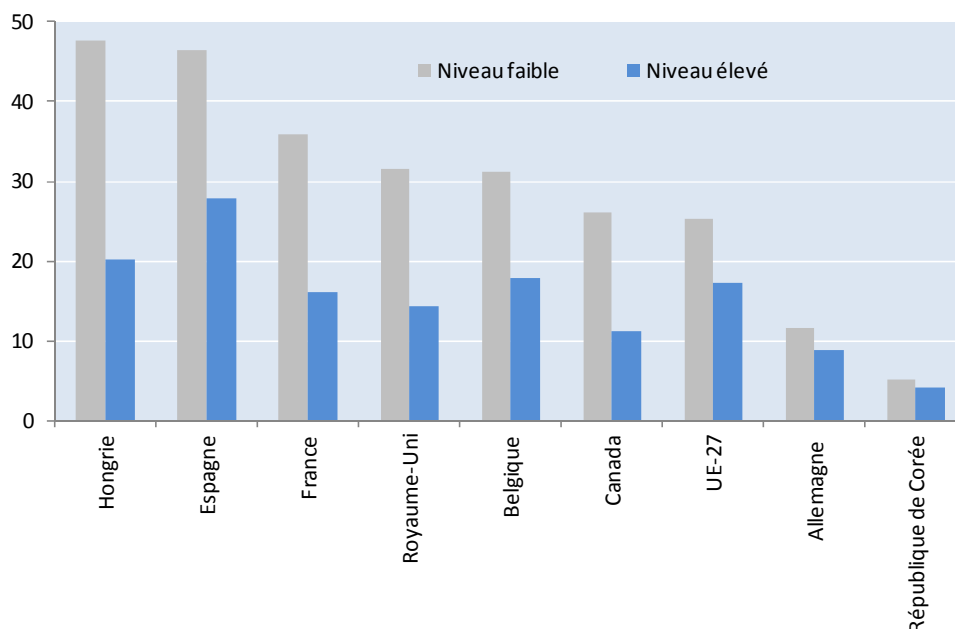
<sup>3</sup> En Autriche et aux Pays-Bas, les taux de chômage pour les hommes comme pour les femmes jeunes sont également inférieurs à 10 %.

Source : estimations de l'IIES basées sur les statistiques nationales, sur les enquêtes communautaires sur les forces de travail (EFT) et sur l'Observatoire du BIT sur la crise mondiale de l'emploi.

### **... et frappent plus les jeunes peu instruits que les autres catégories**

Les jeunes qui n'ont pas de diplôme de l'enseignement général ou de l'enseignement professionnel sont particulièrement vulnérables à la crise. Ils subissent des effets plus importants et plus rémanents des périodes de chômage et risquent davantage d'être des chômeurs de longue durée.<sup>4</sup> L'enseignement secondaire supérieur est considéré comme une condition essentielle pour réussir à accéder au marché du travail et pour continuer de participer à l'éducation permanente. Les données disponibles donnent à penser qu'il existe un écart non négligeable entre les taux de chômage selon le niveau d'éducation (fig. 4).

**Figure 4. Taux de chômage des jeunes par niveau d'éducation, 2009**



Note : pour les pays européens et la République de Corée, « niveau d'éducation faible » concerne les chômeurs parmi les jeunes qui ont atteint l'enseignement secondaire inférieur ou moins, et « niveau d'éducation élevé », ceux qui ont atteint l'enseignement du troisième cycle ou plus (pour l'Allemagne, « niveau d'éducation élevé » concerne l'enseignement secondaire supérieur et l'enseignement post-secondaire). « Niveau d'éducation faible » en Allemagne concerne les diplômés inférieurs à la fin du secondaire et « niveau d'éducation élevé » concerne les diplômés de l'enseignement post-secondaire ou supérieur. Les données se rapportent au quatrième trimestre de 2009, sauf pour le Canada (non ajusté, mars 2010) et la République de Corée (premier trimestre de 2010).

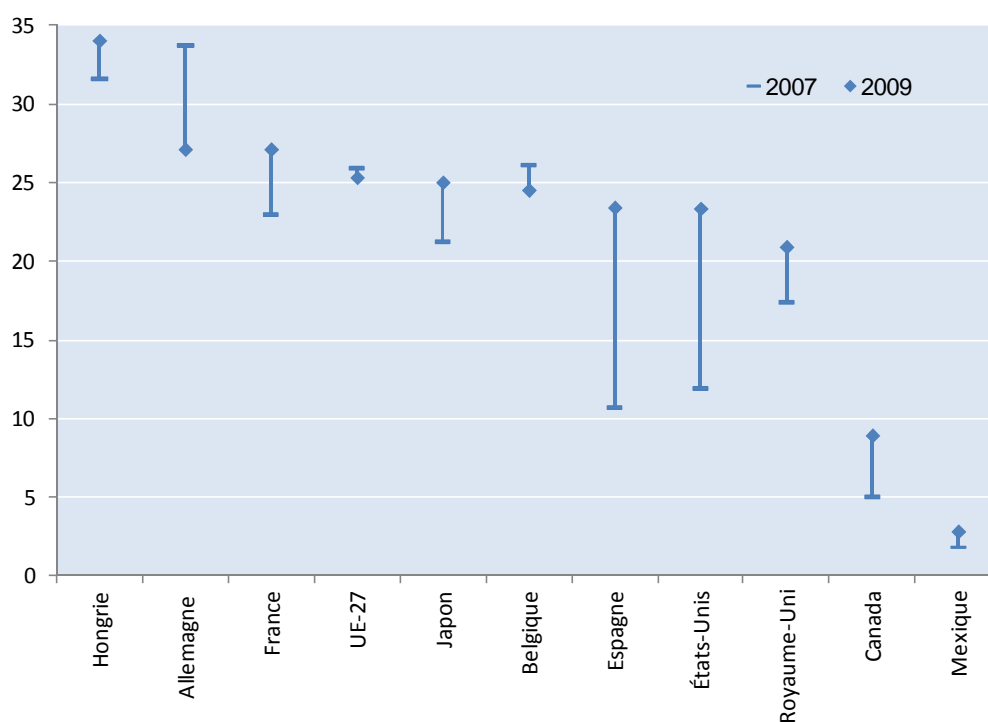
Source : estimations de l'IIES basées sur les statistiques nationales et les enquêtes communautaires sur les forces de travail (EFT).

<sup>4</sup> Les jeunes chômeurs diplômés de l'enseignement secondaire ont quatre fois plus de chances de participer à une formation que ceux qui n'ont pas dépassé l'enseignement primaire (Godfrey, 2003).

### ***L'évolution récente indique, premièrement, une augmentation du chômage de longue durée chez les jeunes ...***

Le redressement après les crises passées se caractérisait souvent par une forte incidence du chômage de longue durée, alors même que le taux de chômage commençait à diminuer. Pour les jeunes, toutefois, le chômage de longue durée a déjà entamé une courbe ascendante. Dans les pays pour lesquels on dispose de données, le chômage de longue durée en proportion du total du chômage chez les jeunes a déjà commencé d'augmenter dans tous les pays, à quelques exceptions près (fig. 5). Les augmentations ont été particulièrement fortes aux États-Unis et en Espagne.

**Figure 5. Incidence du chômage de longue durée chez les jeunes**



Note : le chômage de longue durée est défini comme une période de chômage de 52 semaines ou plus pour les pays européens et le Japon, et de 27 semaines ou plus pour le Canada, les États-Unis et le Mexique. Par conséquent, les chiffres ne sont pas comparables d'un pays à l'autre. Les données concernent le quatrième trimestre de 2007 et de 2009, respectivement, sauf pour le Canada et les États-Unis (mars 2007 et mars 2009) et le Japon (moyenne annuelle de 2007 et quatrième trimestre de 2009). Les données pour les États-Unis et le Mexique concernent respectivement les tranches d'âge de 16 à 24 ans et de 14 à 29 ans.

Source : estimations de l'IIES basées sur les statistiques nationales et les enquêtes communautaires sur les forces de travail (EFT).

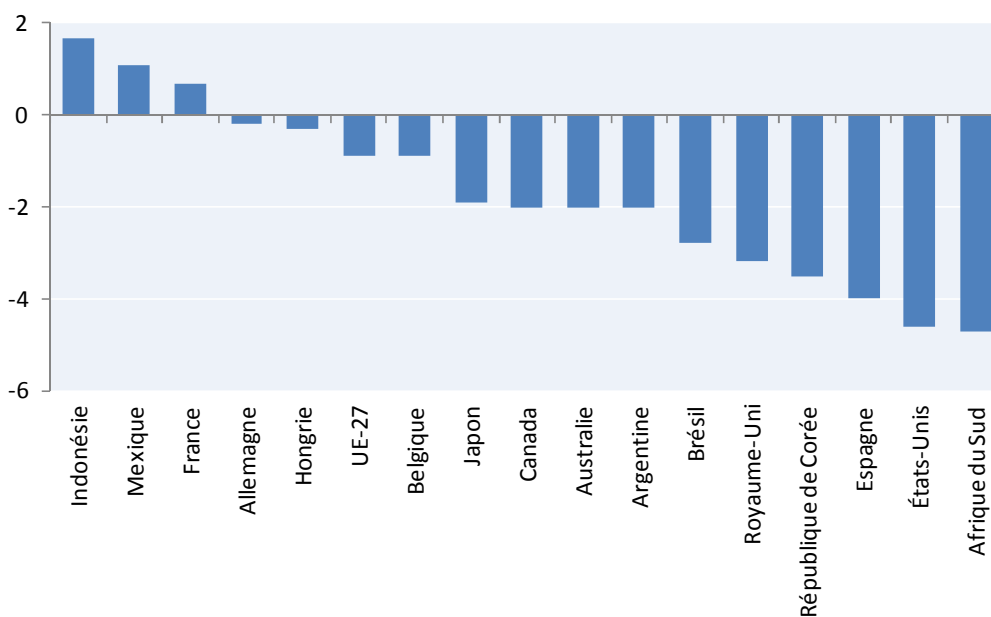
La difficulté à trouver un emploi est encore augmentée par l'évolution des profils de migration, marquée en particulier par la migration de retour et les restrictions renforcées frappant l'émigration. Certains travailleurs migrants qui ont perdu leur emploi

suite à la crise ont décidé de regagner leur pays d'origine, un processus facilité par un certain nombre de programmes de retour volontaire mis en œuvre pour atténuer les problèmes de marché du travail dans des pays de destination comme l'Espagne et le Japon (Awad, 2009 ; BIT, 2010a). Dans d'autres cas, comme aux États-Unis et au Royaume-Uni, des mesures ont été adoptées en vue de limiter l'immigration, avec pour résultat que les jeunes dans de nombreux pays émergents et en développement sont confrontés à une double difficulté : une concurrence accrue pour un nombre d'emplois moindre, et la limitation de l'émigration.

**... et, deuxièmement, une incidence croissante de jeunes qui ne sont ni dans l'enseignement, ni sur le marché du travail ...**

Lorsque les jeunes se découragent face à leurs perspectives d'emploi et que le chômage de longue durée augmente, ils risquent de plus en plus de quitter entièrement le marché du travail. Ce phénomène a déjà commencé. Depuis 2007, plus de la moitié des pays pour lesquels on possède des données ont connu un recul du taux de participation des jeunes (Figure 6).

**Figure 6. Taux de participation chez les jeunes**  
(changement en points de pourcentage entre 2007 et 2009)



Note : les données concernent l'écart entre le quatrième trimestre de 2007 et le quatrième trimestre de 2009, sauf pour l'Australie, le Brésil, le Canada et le Japon (mars 2007 et mars 2010), l'Indonésie (premier semestre de 2008 et premier semestre de 2009) et la République de Corée (premier trimestre de 2010). Les données pour l'Argentine concernent le total des 31 grandes zones urbaines et, pour le Brésil, les six principales zones métropolitaines. Les données pour l'Argentine et le Mexique concernent la tranche d'âge de 14 à 29 ans et, pour les États-Unis, la tranche d'âge de 16 à 24 ans.

Source : estimations de l'IIES basées sur les statistiques nationales et les enquêtes communautaires sur les forces de travail (EFT).

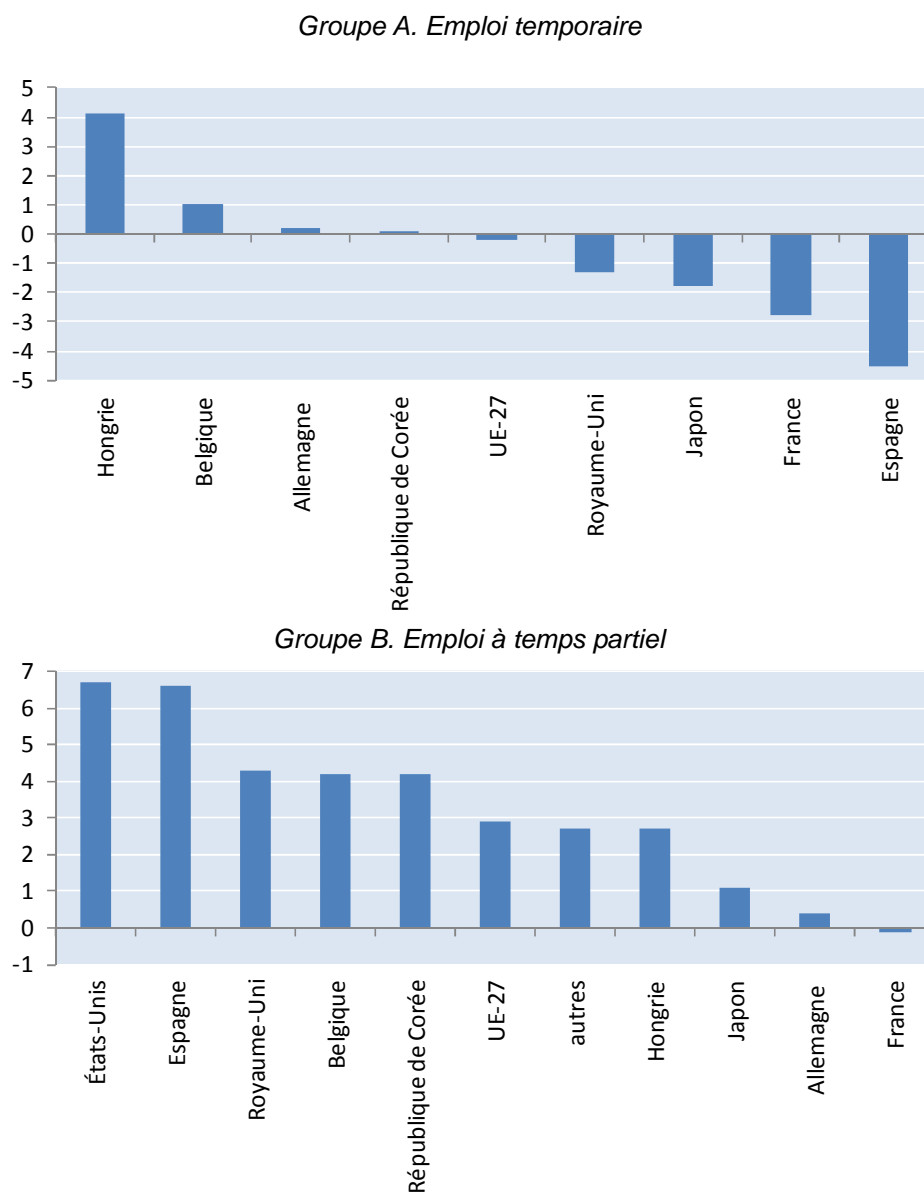
Ce phénomène pourrait avoir des effets généralisés à moyen terme si le recul des taux de participation ne va pas de pair avec une fréquentation scolaire accrue. À défaut, il pourrait y avoir un effet négatif sur les perspectives de croissance en raison d'une offre de main-d'œuvre réduite et d'une plus grande discordance, à l'avenir, entre l'offre et la demande de main-d'œuvre lorsque l'activité économique reprendra. En réalité, les jeunes défavorisés qui sont découragés face à leurs perspectives d'emploi pourraient estimer qu'ils n'ont guère d'intérêt à poursuivre leur éducation ou leur formation. Il existe dès lors un risque croissant d'abandon scolaire. Un tel scénario aurait également d'importantes conséquences négatives à long terme, par la diminution des revenus des personnes, outre l'image sociale négative attachée au fait d'être inactif ou déconnecté pendant une longue période du marché du travail. Aux États-Unis, par exemple, le nombre de jeunes découragés face à leurs perspectives d'emploi a augmenté de plus de 40 % en 2009. En même temps, de nombreux jeunes ont été encouragés par leur gouvernement à ne pas entrer sur un marché du travail déprimé et à prolonger leur éducation et leur formation (voir Partie B).

### ***... troisièmement, plus d'emplois précaires et informels pour les jeunes qui travaillent ...***

Des systèmes de travail plus flexibles, comme les emplois temporaires et à temps partiel, peuvent certes faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail, mais ils peuvent aussi entraîner une insécurité d'emploi persistante (BIT, 2008). Il est un fait qu'en moyenne, les emplois atypiques sont moins rémunérateurs que les emplois classiques. Depuis le début de la crise, la fréquence de l'emploi temporaire et à temps partiel tend à augmenter dans la majorité des pays pour lesquels on dispose de données (fig. 7). Même dans les quelques pays où l'emploi temporaire et à temps partiel a régressé par rapport au total de l'emploi, l'explication peut être tout simplement que la majorité des emplois perdus dans ces pays concernait ces catégories de travailleurs. Cela signifie que, si le redressement devait faiblir, le risque de pertes futures d'emplois s'est déplacé davantage vers les jeunes, aggravant ainsi les situations déjà existantes avant la crise.

## Figure 7. Incidence de l'emploi temporaire et à temps partiel chez les jeunes

(changements en points de pourcentage entre 2007 et 2009)



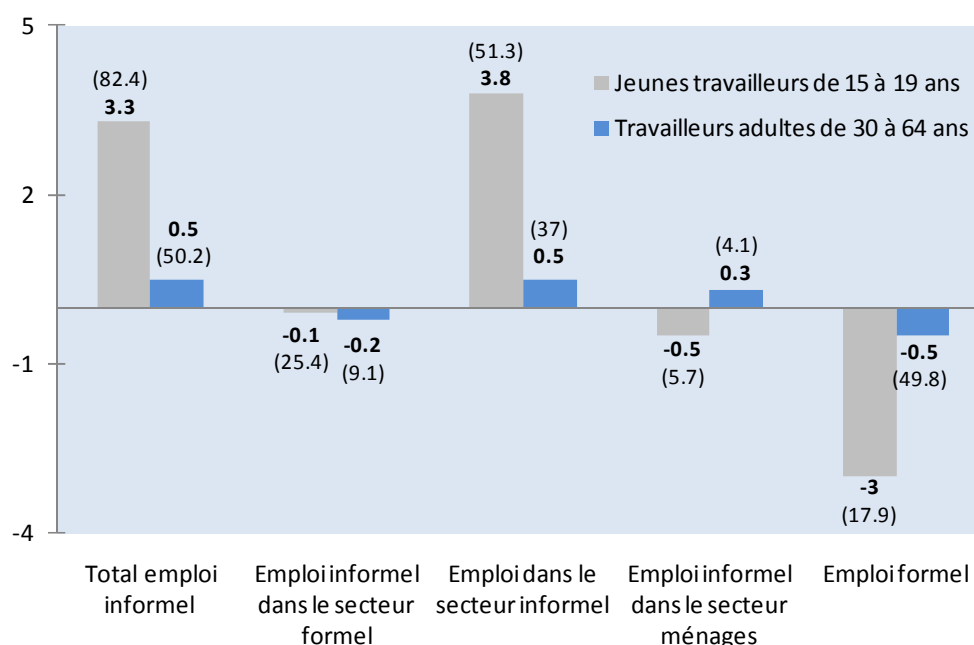
Note : « autres » concerne le changement moyen en points de pourcentage en Australie et au Canada. Les données concernent la différence entre le quatrième trimestre de 2007 et le quatrième trimestre de 2009, sauf pour l'Australie, le Canada et les États-Unis (mars 2007 et mars 2010) et la République de Corée (août 2007 et août 2009). Pour le Japon et la République de Corée, l'emploi temporaire comprend le travail pour des organismes temporaires et le travail à forfait. Les données pour les États-Unis concernent la tranche d'âge de 16 à 24 ans.

Source : estimations de l'IIES basées sur les statistiques nationales et les enquêtes communautaires sur les forces de travail (EFT).

Dans de nombreux pays émergents et en développement, les ajustements du marché du travail pendant les crises économiques sont généralement associés à des

augmentations de l'emploi informel chez les jeunes. Les informations disponibles pour six pays d'Amérique latine (Colombie, Chili, Équateur, Mexique, Panama et Pérou) montrent qu'entre 2008 et 2009, si l'emploi formel chez les personnes âgées de 15 à 19 ans a diminué de 3 %, l'emploi informel, par contre, a augmenté de 3,3 points de pourcentage (fig. 8). Cette évolution va en sens opposé de celle de l'emploi des adultes (de 30 à 64 ans), pour lequel les pertes d'emploi formel ont été largement inférieures et l'augmentation du total de l'emploi informel (0,5 point de pourcentage) est également très inférieure. En outre, les indications des crises précédentes montrent que, lorsque les personnes passent au secteur informel, il leur est difficile de retourner à l'emploi formel (Betcherman et Islam, 2001).

**Figure 8. Structure de l'emploi par catégorie d'âge**  
(changement en points de pourcentage entre le deuxième trimestre de 2008 et le deuxième trimestre de 2009 – Colombie, Chili, Équateur, Mexique, Panama et Pérou)

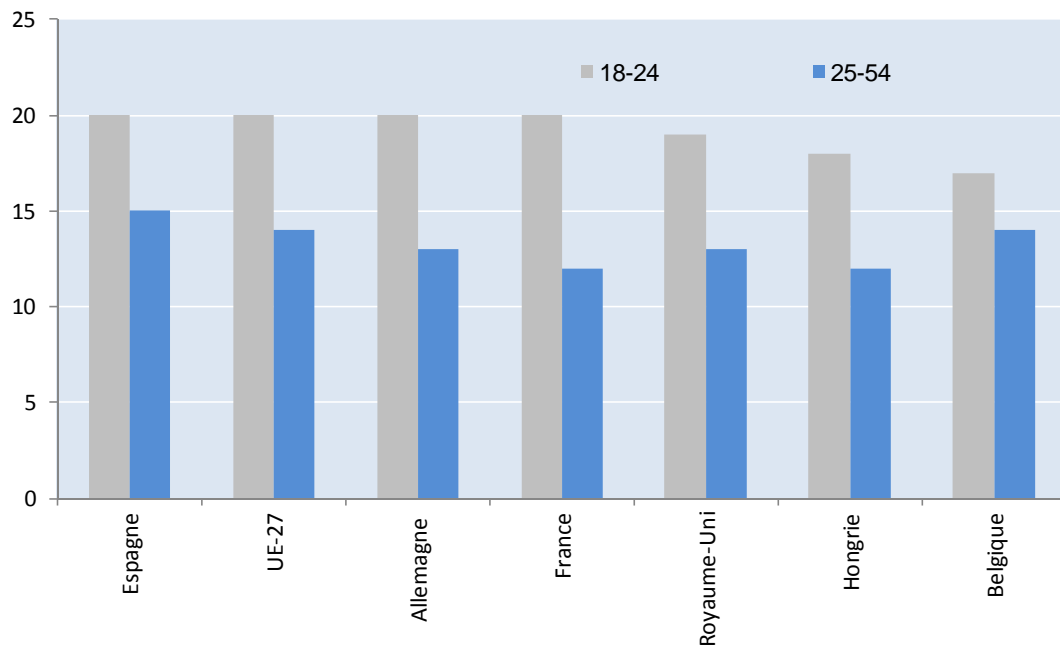


Note : les chiffres entre parenthèses montrent la part de chaque type d'emploi dans l'emploi total pour la catégorie d'âge au deuxième trimestre de 2009.

Source : BIT, 2009a.

### **... entraînant une augmentation du risque de pauvreté liée au travail**

Les difficultés auxquelles font face les jeunes sont de taille : un chômage massif et en augmentation, un creusement de l'écart du chômage par rapport aux adultes, et une précarité et un découragement accrus. De plus, les dégradations des conditions sur le marché du travail peuvent avoir aggravé la pauvreté chez les jeunes. Les indications relatives aux pays de l'Union européenne donnent à penser que les jeunes sont confrontés à un risque de pauvreté beaucoup plus élevé que leurs homologues adultes (fig. 9).

**Figure 9. Risque de pauvreté par catégorie d'âge en 2008**

Note : l'indicateur est défini comme la proportion de personnes dont le revenu disponible est inférieur à 60 % de la moyenne nationale du revenu disponible (après les transferts sociaux).

Source : estimations de l'IIES basées sur Eurostat.

## Partie B. Comment améliorer les perspectives d'emploi pour les jeunes ?

***L'emploi des jeunes ne s'améliorera sensiblement que par un large rétablissement de l'emploi, ce qui nécessite des mesures de soutien macro-économiques globales ...***

La crise mondiale a été particulièrement forte et profonde dans certains pays comme l'Espagne, la Hongrie et l'Irlande, et la dégradation de l'emploi des jeunes a été plus forte qu'ailleurs (tableau 1). Par contre, dans d'autres pays comme l'Afrique du Sud, l'Allemagne, le Brésil, la France, le Japon, le Mexique et la République de Corée, l'augmentation du chômage des jeunes a été inférieure à la moyenne des autres pays. Il importe toutefois de tenir compte du fait que les taux de chômage avant la crise étaient déjà très élevés dans certains de ces pays, notamment en Afrique du Sud.

De manière plus générale, ces tendances montrent qu'il ne sera pas possible d'améliorer notablement les perspectives d'emploi des jeunes en l'absence de redressement mondial de l'économie et du marché du travail. Il est donc essentiel de progresser dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour l'emploi.

**Tableau 1. Augmentations du chômage des jeunes par rapport à la moyenne du chômage dans certains pays**

	<b>L'écart entre jeunes et adultes s'est <i>réduit</i> (en points de pourcentage)</b>	<b>L'écart entre jeunes et adultes s'est <i>creusé</i> (en point de pourcentage)</b>
<b>Le chômage des jeunes a augmenté <i>moins</i> que la moyenne pour les autres pays</b>	Afrique du Sud, Allemagne, Brésil, France, Japon, Mexique, République de Corée	Belgique, Italie et Pologne
<b>Le chômage des jeunes a augmenté <i>plus</i> que la moyenne pour les autres pays</b>	États-Unis	Espagne, Estonie, Hongrie, Irlande et Lettonie

Source : estimations de l'IIES basées sur les statistiques nationales, sur les enquêtes communautaires sur les forces de travail (EFT) et sur l'Observatoire du BIT sur la crise mondiale de l'emploi.

***... mais des politiques spécifiques orientées vers les jeunes sont également utiles ...***

Dans le cadre de leurs efforts de stimulation, de nombreux pays ont adopté ou élargi des programmes pour les jeunes, tentant de prolonger ainsi la durée des études,

d'encourager le rattachement au marché du travail et de promouvoir la qualité des emplois (voir tableau 2).

**Tableau 2 : Mesures pour l'emploi des jeunes en réponse à la crise économique**

	<b>Prolonger la durée des études</b>	<b>Répondre à l'inactivité des jeunes</b>	<b>Améliorer la qualité des emplois</b>
Allemagne		X	
Argentine		X	
Australie	X	X	X
Belgique		X	
Belize			X
Brésil	X		
Bulgarie		X	X
Canada	X		X
Chili			X
Chine			X
Colombie		X	
Costa Rica	X		X
Danemark	X	X	X
Égypte		X	
El Salvador	X		
Espagne		X	X
États-Unis		X	X
France		X	X
Grèce		X	X
Grenade		X	
Inde		X	
Irlande		X	X
Italie			X
Japon		X	X
Jordanie		X	
Kenya		X	X
Lituanie		X	X
Malaisie		X	
Nicaragua		X	
Pakistan		X	X
Pays-Bas	X	X	
Philippines			X
Pologne			X

	Prolonger la durée des études	Répondre à l'inactivité des jeunes	Améliorer la qualité des emplois
République de Corée		X	X
République dominicaine			X
République tchèque		X	
Royaume-Uni	X	X	X

Source : évaluation de l'IIES fondée sur des sources nationales.

**... notamment, tout d'abord, prolonger la durée de la fréquentation scolaire pour les jeunes à risque ...**

Étant donné que la création d'emplois reste limitée, un certain nombre de politiques et de programmes ont encouragé la prolongation de la participation au système éducatif. Les programmes de cette nature réduisent le nombre d'entrants sur le marché du travail (et maîtrisent ainsi le chômage dans une certaine mesure), tout en améliorant les connaissances et les compétences des jeunes, ce qui pourrait soutenir à court terme les résultats et la productivité sur le marché du travail. Un certain nombre de pays ont mis en œuvre ce type de programmes :

- L'*Australie* a adopté en avril 2009 une politique d'aide sociale qui donne la priorité aux compétences et impose aux jeunes de 15 à 20 ans de participer au système éducatif comme condition de l'octroi d'une aide au revenu.
- En 2009, le *Brésil* a élargi son programme *Bolsa Familia*, qui comprend un accès meilleur à l'éducation et subordonne les transferts aux familles à la fréquentation scolaire (BIT, 2009b).
- Au *Canada*, avant la crise (2006), la province de l'Ontario a relevé de deux ans (de 16 à 18 ans) l'âge de la fin de la scolarité obligatoire.
- En 2009, le *Danemark* a imposé à tous les jeunes des 15 à 17 ans d'établir un projet éducatif en collaboration avec leurs parents, l'école et les centres d'orientation, y compris les aspects qui concernent l'éducation postsecondaire, la formation, l'emploi, les stages, les séjours à l'étranger et le travail volontaire. Si les élèves ne respectent pas leur projet éducatif, les parents risquent de perdre les prestations familiales. Les jeunes sans qualifications subissent une épreuve de lecture et d'écriture lorsqu'ils s'inscrivent à l'assurance chômage, et le service public de l'emploi offre des cours d'alphabétisation et d'apprentissage du calcul aux élèves qui ne réussissent pas l'épreuve.
- L'*Indonésie* a lancé le programme *Hopeful Family* en janvier 2009, qui encourage la fréquentation scolaire en fournissant aux familles pauvres des subventions en espèces à condition que les enfants terminent l'école et soient présents à l'école pendant au moins 85 % de l'année scolaire (Leah et Urmilla, 2009).

- Les *Pays-Bas* ont relevé l'âge de fin de scolarité obligatoire en 2007 et imposé aux jeunes de 18 ans qui n'ont pas obtenu un diplôme correspondant à deux années de cours de suivre un programme travail-études.
- Au *Royaume-Uni*, le gouvernement a permis à tous les élèves de l'enseignement secondaire (âgés de 16 et 17 ans) de rester dans le système éducatif deux années de plus. Le gouvernement a affecté 250 millions livres sterling supplémentaires du budget 2009 au financement de places supplémentaires dans les établissements d'enseignement secondaire. La loi sur les compétences a également été adoptée. Elle impose aux jeunes de participer au système éducatif ou de formation jusqu'à l'âge de 18 ans ou jusqu'à ce qu'ils aient obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (OCDE, 2009).

Il est difficile d'estimer dans quelle mesure ces programmes seront efficaces pour faire baisser les taux d'abandons scolaires et encourager les jeunes à poursuivre des études complémentaires ou à rester à l'école. En tout état de cause, il importe de savoir que ces initiatives, si elles sont couronnées de succès, ne feront que postposer l'entrée sur le marché du travail. Les mesures de cette nature doivent dès lors jouer un rôle supplémentaire : soutenir globalement l'emploi des jeunes, en particulier en s'attaquant à l'inactivité des jeunes et en améliorant la qualité des emplois. À défaut de ce type de mesures complémentaires, les futurs entrants sur le marché du travail risqueront de rejoindre rapidement les rangs des jeunes, de plus en plus nombreux, qui sont découragés et sous-employés.

### **... deuxièmement, faciliter les transitions de l'école au travail ...**

La crise a rendu plus difficile la transition entre l'école et le travail, en particulier pour les jeunes qui n'ont pas de passé scolaire qui répond aux besoins du marché du travail. Certains pays ont dès lors créé ou renforcé des institutions qui soutiennent l'accès au marché du travail :

- l'*Australie* a mis en œuvre, dans le cadre du budget 2009-2010, un programme visant à améliorer les centres de formation professionnelle dans les écoles.
- En 2009, la *Belgique* a augmenté le nombre de possibilités d'apprentissage et de formation professionnelle, et de nouvelles possibilités d'emploi ont été créées pour les jeunes au niveau régional.
- la *Chine* a mis en œuvre en 2009 un programme national de formation professionnelle pour les travailleurs migrants qui rentrent au pays, en accordant la priorité aux jeunes.
- l'*Inde* a lancé en 2009 une initiative de développement des compétences visant à assurer la formation d'un million de personnes au cours des cinq prochaines années. Le but est d'améliorer l'aptitude à l'emploi des personnes qui ont acquis des compétences mais ne peuvent obtenir un emploi en raison des exigences nouvelles de la profession.

- Au *Japon*, le système de « cartes d'emploi » lancé en 2008 est destiné à offrir aux jeunes d'autres manières de bénéficier d'une formation et à les aider à aller au-delà des emplois à temps partiel. Le moyen pour y parvenir consiste à permettre aux jeunes chômeurs de recevoir une formation pratique à un emploi assuré par les entreprises participantes : les participants reçoivent une carte indiquant la formation reçue et l'évaluation par l'entreprise de leurs capacités professionnelles.

La combinaison d'une éducation solide et d'une expérience de travail peut contribuer à assurer l'insertion durable des jeunes dans le marché du travail. Il s'agit d'un domaine où la participation des partenaires sociaux est essentielle. Il est caractéristique d'observer que le chômage des jeunes est relativement faible dans les pays qui ont des systèmes d'enseignement « doubles » et qu'il a peu augmenté depuis le début de la crise. Toutefois, comme indiqué, une telle politique doit être complétée par une demande de main-d'œuvre et une création d'emplois suffisantes.

### **... troisièmement, soutenir les perspectives d'emploi des chômeurs et des jeunes « inactifs » ...**

Du fait de la crise économique, la fréquence du chômage de longue durée chez les jeunes a augmenté et la participation au marché du travail a diminué. Il existe d'ores et déjà des indications d'une augmentation du nombre de « jeunes inactifs » qui ne sont ni à l'école, ni sur le marché du travail. Il se peut que les instruments classiques de la politique de l'emploi soient mal adaptés pour aider les jeunes qui sont très éloignés de la population active ou qui n'ont qu'une expérience de travail limitée. Plus le jeune reste longtemps sans contact avec le marché du travail, plus il sera difficile – et coûteux – d'encourager un retour à l'emploi productif. Il existe aussi un certain nombre d'implications sociales liées à l'exclusion, notamment le risque de comportements antisociaux, y compris la délinquance juvénile.

Ce sont souvent les jeunes les plus ambitieux qui s'adressent à des services de formation ou de placement. Dès lors, certains pays ont tenté de relever ce nouveau défi par des mesures de politique spécifiques pour soutenir l'emploi des jeunes et ont mis en œuvre des programmes particuliers pour réinsérer les jeunes chômeurs de longue durée ou les jeunes inactifs dans le marché du travail. Quelques exemples :

- le *Danemark* a adopté une politique qui prévoit que les jeunes de moins de 18 ou 19 ans ont un entretien dans le délai d'une semaine après leur demande de prestations sociales, un cours de formation à la recherche d'un emploi dans le délai de deux semaines et, dans le délai de trois semaines, un placement dans un établissement scolaire ou dans un emploi (Scarpetta, Sonnet et Manfredi, 2010).
- En avril 2009, la *France* a lancé un plan d'urgence pour l'emploi des jeunes, ciblé sur les jeunes qui sont très éloignés du marché du travail. Le programme comprend 50 000 programmes de formation pour les jeunes non qualifiés, 50 000 placements dans des emplois du secteur privé et 30 000 placements dans des emplois du secteur public pour les jeunes défavorisés.

- En 2008, l'Allemagne a lancé des clubs de recherche d'emploi pour les jeunes chômeurs en vue de leur assurer une formation et des placements en apprentissage.
- Au printemps 2009, le Kenya a lancé un programme d'emploi pour les jeunes intitulé *Kazi Kwa Vijana Programme*, dont le but était de créer 300 000 emplois en six mois.
- Dans le cadre de sa réponse à la crise (*plan E*), l'Espagne offre des possibilités de formation aux jeunes chômeurs non qualifiés.
- Le Royaume-Uni a financé 100 000 emplois pour les jeunes chômeurs de longue durée par l'intermédiaire de *Future Jobs Fund 2009*. La *Youth Guarantee 2009* assure également qu'à compter de janvier 2010, tous les jeunes de moins de 25 ans qui sont au chômage depuis plus d'un an se verront offrir un emploi, une formation ou une expérience de travail rémunérée.
- Dans le cadre de la loi *Recovery and Reinvestment* de 2009, les États-Unis ont élargi le programme existant de crédits d'impôt, qui s'applique désormais aussi aux employeurs qui engagent des jeunes de 16 à 24 ans déconnectés du marché du travail.<sup>5</sup>

Entre-temps, d'autres pays ont lancé des programmes spécifiquement axés sur les jeunes défavorisés qui non seulement sont inactifs mais éprouvent également des difficultés à accéder à l'éducation ou à une formation au marché du travail en raison de leur situation socio-économique. Ordinairement, ces programmes combinent des mesures en matière d'éducation ou de formation avec une allocation destinée à les encourager ou à les aider à les mener à terme. Par exemple :

- L'Argentine a lancé à Santa Fe, en 2009, le programme *Jovenes con Mas y Mejor Trabajo* (« des jeunes avec plus de travail et un travail de meilleure qualité »), ciblé sur les jeunes de 18 à 24 ans qui n'ont pas de travail ou dépendent de l'assistance sociale et qui n'ont pas été au terme de la période de scolarité obligatoire. Les jeunes qui s'inscrivent aux ateliers de formation reçoivent des aides financières. Au printemps 2010, le programme a été étendu au-delà de Santa Fe et mis en œuvre dans d'autres villes en Argentine.
- À la fin de 2008, le Pakistan a adopté le programme *Benazir Bhutto Shaheed Youth Development*, qui offre une allocation mensuelle et l'accès à une formation pour 100 000 jeunes dans chaque province (BIT, 2009c).

Certains pays ont également élargi leur filet de sécurité sociale pour les jeunes. Par exemple, l'Espagne a supprimé la période d'attente pour bénéficier des prestations. Les États-Unis ont étendu le financement fédéral aux États en vue d'augmenter le nombre de sans-emploi qui bénéficient de prestations de chômage, ce qui étendra la protection à un plus grand nombre de jeunes. Le Japon a appliqué une politique similaire,

---

<sup>5</sup> Département du travail des États-Unis : *Workforce professionals*, 2010, <http://www.doleta.gov/usworkforce/>.

le nombre de mois d'emploi requis pour l'admissibilité étant ramené de 12 à 6, ce qui est également susceptible d'augmenter le nombre de jeunes bénéficiaires.<sup>6</sup>

Il est donc capital de réduire le risque de chômage de longue durée, de sous-emploi et d'exclusion pour les jeunes. Certains pays ont adopté un large éventail de programmes à cet égard. Pour être efficaces, ces programmes nécessitent une forte capacité institutionnelle sous la forme de services publics efficaces en matière de placement, de formation ou de détection précoce des jeunes défavorisés. En rendant les prestations sociales accessibles aux jeunes qui n'ont que peu d'expérience du travail, les responsables de l'élaboration des politiques peuvent réduire le risque d'exclusion sociale. Enfin, les partenaires sociaux ont un rôle important à jouer dans la conception des programmes : celui de veiller à ce qu'ils répondent aux besoins du marché du travail.

### **... quatrième, renforcer la demande de main-d'œuvre et la qualité des emplois**

Comme noté plus haut, l'absence de demande globale et la création insuffisante d'emplois sont les principaux facteurs à l'origine de l'aggravation de la position des jeunes sur le marché du travail. Il est dès lors essentiel de soutenir à la fois la demande globale et la réactivité des entreprises viables, du moins jusqu'à ce que l'économie réelle ait acquis un dynamisme autonome suffisant. Il va de soi que ce soutien a des implications budgétaires à court terme. Toutefois, l'analyse récente semble indiquer qu'il est possible de soutenir l'emploi tout en respectant les objectifs budgétaires à long terme (BIT, 2010c).

En outre, certains pays ont également entrepris de soutenir la demande de main-d'œuvre jeune, par exemple, par des programmes de stages en entreprise ou des programmes de travail subventionnés. Ces programmes encouragent les entreprises à employer des jeunes en offrant des salaires subventionnés ou des allègements fiscaux. Quelques exemples :

- le *Canada* a mis en œuvre le programme *Emplois d'été Canada* et le don du *YWCA* a également créé des stages en entreprise pour les jeunes Canadiens dans des organisations de services communautaires et à but non lucratif, l'accent étant mis sur les projets environnementaux.<sup>7</sup>
- le *Danemark* a adopté une subvention à l'embauche dans le secteur privé pour les employeurs qui engagent des jeunes âgés de moins de 30 ans qui ressortissent à l'aide sociale depuis plus de 12 mois.

<sup>6</sup> Nagoya International Center. *Unemployment Insurance*, 2010, [http://www.nic-nagoya.or.jp/en/canyouhelpme/unemployment\\_insurance\\_koyohoken.htm](http://www.nic-nagoya.or.jp/en/canyouhelpme/unemployment_insurance_koyohoken.htm).

<sup>7</sup> Gouvernement du Canada. *Plan d'action économique du Canada*, 2009, <http://www.actionplan.gc.ca/fra/feature.asp?pageId=98>.

- L'Irlande a étendu le programme de placement, qui offrira à 2 000 jeunes chômeurs un placement en emploi de six mois, dont 1 000 pour des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.
- En 2008, le Japon a mis en œuvre un vaste système de subventions à l'emploi en vue d'accroître l'emploi des jeunes. Une subvention à l'embauche d'un million de yens (0,5 million de yens pour les grandes entreprises) a été offerte à toute entreprise qui engageait à temps plein de jeunes diplômés.
- La République de Corée a rétabli le programme de stages en entreprise pour les jeunes, qui a fourni une expérience de travail et des possibilités de perfectionnement professionnel à quelque 100 000 jeunes, dont plus de la moitié ont obtenu un emploi à part entière.<sup>8</sup>
- La Pologne a instauré avant la crise économique un programme de stages subventionné qui a permis à des chômeurs de moins de 25 ans d'entrer en ligne de compte pour des stages subventionnés, en leur accordant une allocation égale à 140 % de la prestation de chômage. En avril 2009, 20 000 des 362 000 jeunes chômeurs que comptait la Pologne ont entamé des stages subventionnés en entreprise.
- Les Philippines ont un programme qui crée des emplois et procure aux jeunes une aide au revenu. En réponse à la crise, le programme a bénéficié d'un financement supplémentaire. Les jeunes participants travaillent en été. Le Département du travail et de l'emploi prend à sa charge 40 % de leur salaire et une institution partenaire, comme des pouvoirs locaux ou un établissement privé, assument le reste du coût de leur salaire.<sup>9</sup>

Ces programmes peuvent efficacement aider les jeunes à obtenir un emploi. L'expérience montre toutefois qu'il peut exister d'importantes pertes d'efficacité si ces programmes ne sont pas ciblés sur les jeunes les plus à risque.

En périodes de chômage important, les personnes sans emploi, en particulier les jeunes, risquent davantage d'accepter des emplois inférieurs à leur niveau de rémunération et de compétences. Beaucoup rechercheront aussi un emploi dans le secteur informel. Comme indiqué à la partie précédente, l'emploi précaire est déjà en augmentation.

Une des méthodes consiste à promouvoir l'entrepreneuriat afin de réduire l'emploi précaire et informel chez les jeunes. Quelques exemples :

---

<sup>8</sup> BIT, *Republic of Korea's response to the crisis*, G20 Country Brief on the Republic of Korea, 2010b, [http://www.ilo.org/public/libdoc/jobcrisis/download/g20\\_korea\\_countrybrief.pdf](http://www.ilo.org/public/libdoc/jobcrisis/download/g20_korea_countrybrief.pdf).

<sup>9</sup> BIT, *Protéger les personnes, promouvoir l'emploi*. Étude des mesures pour l'emploi et la protection sociale prises par les pays en réponse à la crise économique mondiale. Rapport du BIT au Sommet des dirigeants du G-20 à Pittsburgh les 24 et 25 septembre, 2009c, [http://www.ilo.org/public/libdoc/jobcrisis/download/protecting\\_people\\_promoting\\_jobs\\_fr.pdf](http://www.ilo.org/public/libdoc/jobcrisis/download/protecting_people_promoting_jobs_fr.pdf).

- le *Costa Rica* et le *Pakistan* ont fourni en 2009 des crédits de démarrage à de jeunes chômeurs.<sup>10</sup>
- En *China*, les jeunes diplômés peuvent obtenir des prêts pour créer leur propre entreprise (Gunter, 2009).
- En juin 2009, la *République dominicaine* a adopté, dans le cadre de sa réforme agraire, un programme de formation pour les jeunes des zones rurales qui dote les jeunes de terres.<sup>11</sup>
- En 2009, le *Kenya* a utilisé le Fonds de développement pour les jeunes pour accorder des prêts pour la création de nouvelles entreprises dans tout le pays. Cette initiative a pour but d'autonomiser les jeunes et de leur permettre de bénéficier d'initiatives en construction au niveau local.

Entre-temps, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni ont adopté une approche stratégique plus directe pour améliorer la qualité des emplois en relevant le salaire minimum pour les jeunes travailleurs. En Nouvelle-Zélande, le salaire minimum pour les jeunes de 16 et 17 ans a été supprimé le 1er avril 2008 en faveur d'un salaire minimum plus élevé pour les nouveaux entrants sur le marché du travail.<sup>12</sup> En octobre 2009, le Royaume-Uni a augmenté le salaire minimum pour les jeunes (BIT, 2009c). Les gouvernements concernés se sont efforcés de fixer prudemment les augmentations du salaire minimum de manière à encourager la participation sans avoir d'effet dissuasif sur l'embauche de jeunes.

Enfin, le point de savoir dans quelle mesure les institutions du marché du travail et le droit du travail peuvent être rendus plus propices à la création d'emplois en réduisant la fréquence de l'emploi temporaire et non régulier a fait débat dans certains pays, notamment en Espagne. Il s'agit d'un domaine dans lequel la conception des politiques revêt une importance considérable. Certains pays dont la réglementation en matière d'emploi est moins rigide ne se sont pas mieux portés depuis le début de la crise que d'autres, notamment l'Autriche et l'Allemagne, où la réglementation est plus rigoureuse. L'expérience montre qu'il est possible de concevoir les règles de sorte à fournir une protection suffisante aux travailleurs tout en facilitant la création d'emplois de qualité.

---

<sup>10</sup> *ibid.*

<sup>11</sup> Nations Unies. *The reactions of the Governments of the Americas to the international crisis: An overview of policy measures up to 30 June 2009*. ECLAC (2009), <http://www.eclac.org/publicaciones/xml/4/36734/2009-526-ThereactionGovernmentsoftheAmericas-30june-WEB.pdf>.

<sup>12</sup> Le salaire minimum pour les nouveaux entrants s'applique aux salariés de 16 et 17 ans, à l'exception de ceux qui ont travaillé 200 heures ou trois mois, la durée la plus courte prévalant, ou qui sont des stagiaires. Dans les autres cas, le salaire minimum pour les adultes est d'application.

## ***L'établissement d'un consensus entre les pouvoirs publics, les employeurs et les travailleurs est essentiel***

En prenant des initiatives sur le plan des politiques, les gouvernements doivent aussi mener un dialogue social avec les organisations d'employeurs et de travailleurs. Les consultations tripartites pour tenter de résoudre les problèmes liés à la crise ont débouché dans certains cas sur des accords tripartites nationaux qui ont contribué à préserver les emplois et les revenus. Ces types d'accords conjoints, bien qu'ils ne visent pas directement les jeunes, peuvent contribuer à relâcher les tensions sur le marché du travail et, plus généralement, à créer plus de possibilités, y compris pour l'emploi et la formation des jeunes. Quelques exemples :

- Au *Chili*, un pacte tripartite a été consacré par la loi du 28 mai 2009, qui comprend six mesures dans les domaines de l'emploi, de la formation et de la protection sociale d'une durée de 12 mois, en vue de réduire le chômage de 1,5 point de pourcentage.
- Au *Japon*, un accord a été conclu en mars 2009 pour s'efforcer de maintenir l'emploi par des mécanismes de partage du travail subventionnés par le gouvernement. L'accord, qui concernait 13 millions de travailleurs (entre avril et septembre 2009), a contribué à la stabilité de l'emploi au Japon et a facilité l'accès à l'emploi pour les jeunes (BIT, 2010d).

À un moment où les pays recherchent des moyens de relever les défis nés de la crise, le rôle du dialogue social tripartite entre les pouvoirs publics et les organisations de travailleurs reste une composante essentielle des stratégies de redressement. Le dialogue social peut aussi contribuer à promouvoir des stratégies destinées à aboutir à des résultats durables à plus long terme, pour lesquels le Programme de l'OIT pour l'emploi des jeunes peut également être d'un grand secours (encadré 1).

### **Encadré 1 Le Programme de l'OIT pour l'emploi des jeunes**

Le Programme de l'OIT pour l'emploi des jeunes opère par le biais d'un réseau mondial de spécialistes qui travaillent dans les départements techniques au siège du BIT à Genève et dans plus de 60 bureaux dans le monde. Il apporte son assistance aux États membres pour l'élaboration d'interventions cohérentes et coordonnées en matière d'emploi des jeunes. Le travail dans ce domaine s'articule comme suit :

- rassemblement de données sur la nature et l'ampleur de l'emploi, du chômage et du sous-emploi des jeunes
- analyse de l'efficacité des politiques et programmes des pays en matière d'emploi des jeunes
- conseils stratégiques pour renforcer les politiques et programmes nationaux du marché du travail pour l'emploi des jeunes et création de capacités pour les pouvoirs publics et les organisations d'employeurs et de travailleurs
- assistance technique à la formulation et à la mise en œuvre de programmes nationaux pour l'emploi des jeunes, axés sur l'investissement à forte intensité d'emplois, sur le développement des compétences, sur l'entrepreneuriat des jeunes, sur l'accès au financement et sur d'autres mesures actives ciblées sur le marché du travail
- activités de plaidoyer et de sensibilisation visant à promouvoir le travail décent pour les jeunes, l'accent étant mis sur l'aptitude à l'emploi, sur l'emploi et sur les droits des travailleurs
- mise à disposition de services consultatifs par l'intermédiaire du Réseau pour l'emploi des jeunes (YEN), en partenariat avec les Nations Unies et la Banque mondiale, notamment des évaluations cliniques, le soutien aux pays chefs de file en matière d'emploi des jeunes et des systèmes d'aides non remboursables pour les initiatives menées par des jeunes
- établissement de partenariats stratégiques pour l'emploi des jeunes par la promotion des réseaux internationaux et mondiaux de pairs, la coopération interinstitutions au sein des Nations Unies et la collaboration entre les secteurs privé et public aux niveaux international, régional et national.

## **Partie C. Quels sont les dilemmes essentiels pour les décideurs des pouvoirs publics et les partenaires sociaux ?**

Les tendances récentes montrent une forte aggravation du chômage des jeunes depuis le début de la crise. Malgré la récente reprise économique, la situation continue aujourd'hui à se dégrader dans les pays développés. Dans les pays émergents et en développement, les jeunes diplômés et, en particulier, les jeunes femmes éprouvent des difficultés à trouver des emplois en accord avec leurs compétences. Cette situation non seulement représente un gaspillage important de ressources, mais augmente aussi le risque de mécontentement social chez les jeunes et leurs parents.

Dans le cadre des réponses à la crise, beaucoup de pays ont adopté un vaste éventail de mesures pour soutenir les jeunes. Ces mesures comprennent notamment: (i) promouvoir l'éducation et la formation et éviter les abandons scolaires prématurés, (ii) des mesures de protection sociale et d'aide à la recherche d'un emploi, des programmes d'activation et des subventions à l'emploi axés sur les jeunes demandeurs d'emploi, (iii) des mesures d'aide à l'entrepreneuriat, et (iv) des programmes spéciaux pour les jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni sur le marché du travail (et constituent de loin le groupe le plus vulnérable). Les marchés financiers sont toutefois préoccupés par la capacité des états à contrôler leurs déficits budgétaires, ce qui soulève la question de savoir s'il convient de réduire l'ampleur des mesures adoptées, y compris celles pour les jeunes. Réduire les dépenses réduirait les déficits à court terme, mais au risque de maintenir les mauvaises performances de l'emploi des jeunes à long terme. La consolidation fiscale doit donc être menée avec prudence, à la fois concernant son rythme et son contenu.

Avant la crise déjà, la situation en matière d'emploi des jeunes était insatisfaisante dans la plupart des pays. En conséquence, la crise doit être vue comme une occasion de résoudre les problèmes structurels de l'emploi des jeunes et de développer les stratégies appropriées qui tiennent en compte toutes les dimensions du travail décent, et qui ne poursuivent pas simplement des objectifs quantitatifs. Dans cette perspective, l'OIT a un rôle central à jouer pour aider les pays à résoudre les problèmes d'emploi des jeunes, à la fois actuels et structurels. L'OIT ne peut pas agir seul. Les partenaires sociaux doivent être des acteurs clés pour relever le défi de l'emploi des jeunes et créer un environnement soutenable dans lequel les jeunes peuvent donner la pleine mesure de leur potentiel pour le bien de nos sociétés.

## Bibliographie

- Awad, I. 2009. *The global economic crisis and migrant workers: Impact and response*, International Migration Programme. (BIT, Genève). Disponible à l'adresse suivante : [http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/global\\_crisis.pdf](http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/global_crisis.pdf).
- Baxter-Neal, L. 2008. "Costa Rica's 2009 budget beefs up social spending", dans : *Tico Times*, 2 septembre.
- Betcherman, G.; Islam, R (eds). 2001. *East Asian labour markets and the economic crisis: Impacts, responses and lessons* (Banque mondiale, Washington, DC; BIT, Genève).
- Council of Australian Governments. 2007. *National Partnership Agreement on Youth Attainment and Transitions*. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.coag.gov.au/coag\\_meeting\\_outcomes/2009-07-02/docs/NP\\_youth\\_attainment\\_transitions.pdf](http://www.coag.gov.au/coag_meeting_outcomes/2009-07-02/docs/NP_youth_attainment_transitions.pdf).
- Godfrey, M. 2003. *Youth employment policy in developing and transition countries: Prevention as well as cure*, Social Protection Discussion Paper Series. Banque mondiale. Disponible à l'adresse suivante : <http://siteresources.worldbank.org/SOCIALPROTECTION/Resources/SP-Discussion-papers/Labor-Market-DP/0320.pdf>.
- Gouvernement du Canada. 2009. *Canada's Economic Action Plan*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.actionplan.gc.ca/eng/feature.asp?pageId=98>.
- Ground View. 2009. *Global financial crisis and 'reverse migration'*, 2 décembre. Disponible à l'adresse suivante :: <http://groundview.wordpress.com/2009/12/02/global-financial-crisis-and-%E2%80%9Creverse-migration%E2%80%9D>.
- Günter, S. 2009. "China's employment crisis: A stimulus policy for change?", dans : *Journal of Current Chinese Affairs*, vol. 38(2), pp. 121 à 144.
- Houlton, S. 2009. "50 percent fewer illegal African emigrants reaching Europe", dans : *Deutsche Welle*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.dw-world.de>.
- ILO. 2010a. *Migration et développement : une nouvelle étude du BIT sur les migrations de main-d'œuvre en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest*. Institut international d'études sociales de l'OIT (IIES), Genève.
- . 2010b. *Republic of Korea's response to the crisis*, G20 Country Brief on the Republic of Korea. Disponible à l'adresse suivante :: [http://www.ilo.org/public/libdoc/jobcrisis/download/g20\\_korea\\_countrybrief.pdf](http://www.ilo.org/public/libdoc/jobcrisis/download/g20_korea_countrybrief.pdf).

- . 2010c. *Promouvoir la reprise de l'emploi sans renoncer aux objectifs budgétaires*. Institut international d'études sociales de l'OIT (IIES), Genève.
  - . 2010d. *Employment and social protection policies from crisis to recovery and beyond*, a review of experience, an ILO report to the G20 Labour and Employment Ministers Meeting, Washington, D.C., 20-21 avril 2010 (Genève).
  - .2009a. *Panorama Laboral 2009*, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Lima.
  - .2009b. *Brazil extends Bolsa Familia during the economic crisis*. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.ilo.org/global/About\\_the\\_ILO/Media\\_and\\_public\\_information/Feature\\_stories/lang--en/WCMS\\_103947/index.htm](http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/Feature_stories/lang--en/WCMS_103947/index.htm).
  - . 2009c. *Protéger les personnes, promouvoir l'emploi : de la réponse à la crise à la reprise et à la croissance durable*. Communication du BIT au Sommet des dirigeants du G-20, Pittsburgh, 24-25 septembre. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.ilo.org/public/libdoc/jobcrisis/download/protecting\\_people\\_promoting\\_jobs.pdf](http://www.ilo.org/public/libdoc/jobcrisis/download/protecting_people_promoting_jobs.pdf).
  - . 2008. *Rapport sur le travail dans le monde 2008 : Les inégalités de revenu à l'épreuve de la mondialisation financière*. Institut international d'études sociales de l'OIT (IIES), Genève.
  - . 2005. *Résolution concernant l'emploi des jeunes*. Résolutions adoptées par la Conférence internationale du Travail à sa 93<sup>e</sup> session, juin, Genève. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/public/english/standards/relm/ilc/ilc93/pdf/resolutions.pdf>.
- Fonds monétaire international (FMI). 2010. *Perspectives de l'économie mondiale*, avril (Washington, DC).
- Japan Today. 2008. *Japan card system to help 'freeters' find permanent jobs*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.japantoday.com/category/lifestyle/view/job-card-system-to-help-freeters-find-permanent-jobs>.
- Lacovou, M. ; Arnstein, A. 2007. *Youth poverty in Europe*. Joseph Rowntree Foundation. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.jrf.org.uk/publications/youth-poverty-europe>.
- Leah, M.; Urmila S, 2009. *Impacts of the global financial and economic crisis on child labour and youth employment*. Observatoire de la crise mondiale de l'emploi. (BIT, Genève). Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/public/english/support/lib/financialcrisis/featurestories/story10.htm>.
- Nagoya International Center. 2010. *Unemployment insurance*. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.nic-nagoya.or.jp/en/canyouhelpme/unemployment\\_insurance\\_koyohoken.htm](http://www.nic-nagoya.or.jp/en/canyouhelpme/unemployment_insurance_koyohoken.htm).

- Office of Public Communications. 2009. *President, Launch the Kazi Kwa Vijana Programme, Yatta Canal*, République du Kenya. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.communication.go.ke/media.asp?id=829>.
- O'Higgins, N. (à paraître). *The impact of the economic and financial crisis on youth employment: European Union, Canada and the United States*, Programme pour l'emploi des jeunes. (BIT, Genève).
- OCDE. 2008. *A profile of immigrant populations in the 21st century: Data from OECD countries*. (Paris).
- . 2009. *Faire face à la crise de l'emploi : la réponse des politiques du marché du travail et des politiques sociales*. Réunion de l'OCDE au niveau des ministres du travail et de l'emploi, 28-29 septembre. (Paris).
- Preston, J. 2009. "Mexican data show migration to U.S. in decline" dans : *The New York Times*, 15 mai. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.nytimes.com/2009/05/15/us/15immig.html>.
- Prime Minister of Australia. 2010. *Preparing for future challenges*. Available at: [http://www.pm.gov.au/Policy\\_Priorities/Future/Priorities#Education](http://www.pm.gov.au/Policy_Priorities/Future/Priorities#Education).
- Scarpetta, S.; Sonnet, A; Manfredi, T. 2010. *Rising youth unemployment during the crisis: How to prevent negative long-term consequences on a generation*, OECD Social, Employment and Migration Papers, No 106, pp 1-34 (OECD, Paris).
- Nation Unies. 2009. *The reactions of the governments of the Americas to the international crisis: An overview of policy measures up to 30 June 2009*. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) (Santiago). Disponible à l'adresse suivante : <http://www.eclac.org/publicaciones/xml/4/36734/2009-526-ThereactionGovernmentsoftheAmericas-30june-WEB.pdf>.
- Département du travail des États-Unis. 2010. *Workforce professionals*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.doleta.gov/usworkforce>.
- Welfare and Well being Group/Employment group. 2009. *Equality impact assessment: Young person's guarantee and future jobs fund*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.dwp.gov.uk/docs/ia-young-person-guarantee-jobs-09.pdf>.

---

Recent Discussion Paper Series  
Titres récents dans la série Documents de travail  
Títulos recientes en la serie Documentos de trabajo

---

*GATS, Migration, and Labor Standards*, by Philip L. Martin. No. 165. 2006. ISBN 92-9014-791-1 & 978-92-9014-791-6.

*Socially sustainable development and participatory governance: legal and political aspects*, by Konstantinos Papadakis. No. 166. 2006. ISBN No. 92-9014-799-7 & 978-92-9014-799-2.

*Migration, the diaspora and development: The case of Mexico*, by Agustín Escobar Latapí, and Eric Janssen. No. 167. 2006. ISBN 92-9014-801-2 & 978-92-9014-801-2.

*Policy concertation in Europe: Explaining government choice*, by Lucio Baccaro and Marco Simoni. No. 168. 2006. ISBN 92-9014-807-1 & 978-92-9014-807-4.

*Transstate Social Spaces and Development: Exploring the Changing Balance between Communities, States and Markets*, by Thomas Faist. No. 169. 2007. ISBN 978-92-9014-809-8 & 978-92-9014-810-4.

*Employment in the development agenda: Economic and social policies*, by T. S. Papola. No. 170. 2007. ISBN 978-92-9014-813-5.

*Using the social capital of nationals abroad as a strategy for development in the IT sector*, by Eric A. Charest. No. 172. 2007. ISBN 978-92-9014-820-3.

*Los derechos sociales en el marco de las reformas laborales en América Latina*, by Adrián Goldin. No. 173. 2007. ISBN 978-92-9014-822-7.

*The Southern European social model: Changes and continuities in recent decades*, by Maria Karamessini. No. 174. 2007. ISBN 978-92-9014-832-6.

*The quest for a fair globalization three years on: Assessing the impact of the World Commission on the Social Dimension of Globalization*, by Hamish Jenkins, Eddy Lee, and Gerry Rodgers. No. 175. 2007. ISBN 978-92-9014-828-9.

*Labour laws in South Asia: The need for an inclusive approach*, by Kamala Sankaran. No. 176. 2007. ISBN 978-92-9014-830-2.

*L'effectivité du droit du travail et l'aspiration au travail décent dans les pays en développement: une grille d'analyse*, by Rachid Filali Meknassi. No. 177. 2007. ISBN 978-92-9014-838-8.

- Globalization, the impact of trade liberalization, and labour law: The case of South Africa*, by Jan Theron, Shane Godfrey and Margaret Visser. No. 178. 2007. ISBN 978-92-9014-834-0.
- Trade liberalization, labour law, and development: A contextualization*, by Adelle Blackett. No. 179. 2007. ISBN 978-92-9014-846-3.
- Labour law: A Southern African perspective*, by Colin Fenwick, Evance Kalula and Ingrid Landau. No. 180. 2007. ISBN 978-92-9014-842-5.
- La efectividad de la legislación laboral en América Latina*, by Graciela Bensusán. No. 181. 2007. ISBN 978-92-9014-840-1.
- Gouvernance, droit international et responsabilité sociétale des entreprises Governance, International Law and Corporate Societal Responsibility*, edited by Jean-Claude Javillier. No. 182. 2007. ISBN 978-92-9014-836-4.
- Issues in the analysis of global value chains and their impact on employment and incomes in India*, by Dev Nathan and V. Kalpana. No. 183. 2007. ISBN 978-92-9014-844-9.
- Explaining non-compliance with labour legislation in Latin America: A cross-country analysis*, by Adriana Marshall. No. 184. 2007. ISBN 978-92-9014-848-7.
- Corporate social responsibility in multinational companies: Management initiatives or negotiated agreements?* by Tony Edwards, Paul Marginson, Paul Edwards, Anthony Ferner, and Olga Tregaskis. No. 185. 2007. ISBN 978-92-9014-856-2.
- The influence of the EU on the evolution of national employment models*, by Jill Rubery, Gerhard Bosch, and Steffen Lehndorff. No. 186. 2008. ISBN 978-92-9014-864-7.
- Harnessing globalization for development: Opportunities and obstacles*, by Eddy Lee. No. 187. 2008. ISBN 978-92-9014-866-1.
- Deepening the Social Dimensions of Regional Integration: An Overview of Recent Trends and Future Challenges in Light of the Recommendations of the Report of the World Commission on the Social Dimension of Globalisation*, by UNU-CRIS. No. 188. 2008. ISBN 978-92-9014-870-8.
- The Swedish model: Revival after the turbulent 1990s?*, by Dominique Anxo, Harald Niklasson. No. 189. 2008. ISBN 978-92-9014-872-2.
- Executive compensation: Trends and policy issues*, by Franz Ebert, Raymond Torres and Konstantinos Papadakis. No. 190. 2008. ISBN 978-92-9014-888-3.
- The effects of financial globalization on global imbalances, employment and inequality*, by Ekkehard Ernst and Verónica Escudero. No. 191. 2008. ISBN 978-92-9014-890-6.

*Labour, Globalization and Inequality: Are Trade Unions Still Redistributive?*, by Lucio Baccaro. No. 192. 2008. ISBN 978-92-9014-885-2.

*Impact of changing work patterns on income inequality*, by Uma Rani. No. 193. 2008. ISBN 978-92-9014-886-9.

*Policies for redistribution: The use of taxes and social transfers*, by Naren Prasad. No. 194. 2008. ISBN 978-92-9014-887-6.

*Dynamics of labour-intensive clusters in China: Relying on low labour costs or cultivating innovation?*, Jici Wang and Lixia Mei. No. 195. 2009. ISBN 978-92-9014-926-2.

*Stimulus Packages to Counter Global Economic Crisis: A review*, by Sameer Khatiwada. No. 196. 2009. ISBN 978-92-9014-911-8.

*Effects of the crisis on the financial sector: Trends and policy issues*, by Verónica Escudero. No. 197. 2009. ISBN 978-92-9014-912-5.

*Global economic linkages. A model of employment and income dynamics in open economies*, by Ekkehard Ernst and Matthieu Charpe. No. 198. 2009. ISBN 978-92-9014-914-9.

*Youth Employment in Crisis*, by Byung-jin, Ha Caroline McInerney, Steven Tobin and Raymond Torres. No. 201. 2010. ISBN 978-92-9014-942-2.

*L'emploi des jeunes en période de crise*, by Byung-jin, Ha Caroline McInerney, Steven Tobin and Raymond Torres. No. 201. 2010. ISBN 978-92-9014-944-6.

*El empleo de los jóvenes ante la crisis*, by Byung-jin, Ha Caroline McInerney, Steven Tobin and Raymond Torres. No. 201. 2010. ISBN 978-92-9014-946-0.

---

A complete list of ILS publications can be obtained from  
<http://www.ilo.org/public/english/bureau/inst/papers/index.htm>

Une liste complète de nos publications peut être obtenue sur  
<http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/papers/index.htm>

Se puede obtener una lista completa de las publicaciones en  
<http://www.ilo.org/public/spanish/bureau/inst/papers/index.htm>

---